



Filière technologique TMD

BACCALAURÉAT « Technique de la Musique ou de la Danse »

Des envies exprimées, des réponses partagées

inscriptions pour l'année 2019/20

Établissement scolaire partenaire Lycée Jeanne d'Arc

théâtre musique danse
CONSERVATOIRE DE ROUEN
ÉTABLISSEMENT À RAYONNEMENT RÉGIONAL



L y c é e
● ● ● ● ●
JEANNE D'ARC

Présentation

La filière technologique TMD a pour objectif d'accueillir aussi bien d'excellents musiciens ou danseurs souhaitant développer après le Baccalauréat un projet professionnalisant dans le domaine de l'interprétation que des élèves de niveau plus modeste, qui trouveront dans ce cadre scolaire unique une réponse à leurs envies artistiques immédiates ou celles futures notamment dans les métiers des arts et de la culture.

Ce parcours permettant de concilier un enseignement musical et chorégraphique renforcé et une scolarité harmonieuse et exigeante implique un bon niveau scolaire et la réussite aux auditions d'entrée organisées par le conservatoire.

Source d'enrichissement et d'épanouissement, la filière TMD requiert motivation, talent, énergie, passion, persévérance et autonomie, un ensemble indispensable pour conjuguer sereinement et au quotidien un parcours artistique et scolaire exigeant. Cela implique un suivi harmonisé et vigilant des deux établissements partenaires, mais aussi un soutien indispensable et constant des parents qui sont invités à accompagner l'élève dans sa démarche.

Les demandes d'entrée directe en classe de 1^{re} voire de Terminale pourront être formulées et feront l'objet d'une étude spécifique au regard du parcours antérieur du candidat, de son projet futur et du nombre de places disponibles.

Organisation

Les cours au Conservatoire sont dispensés l'après-midi du mardi, jeudi et vendredi. Selon les disciplines, des cours pourront avoir lieu le mercredi après-midi et le samedi, notamment pour la danse (pas de cours au lycée le samedi matin).

MUSIQUE: organisation hebdomadaire des cours

Les temps de cours et les enseignements au Conservatoire sont assujettis aux réalités du parcours des élèves. Les enseignements s'organisent autour d'une pratique dominante (instrument ou chant), de la formation musicale, du chant choral, d'une pratique collective instrumentale ou vocale, et d'un atelier théâtre. Ils se complètent à partir du 3^e cycle (dans la dominante) de la musique de chambre et de la culture musicale. Dans le cadre de leur parcours artistique, les élèves auront de nombreuses occasions de restitutions et productions publiques.

DANSE: organisation hebdomadaire des cours

Les temps de cours et les enseignements sont assujettis aux réalités de parcours des élèves. Ils choisiront une discipline dominante parmi les spécialités: danse classique, danse contemporaine, danse jazz, ainsi qu'une discipline complémentaire obligatoire.

Les enseignements s'organisent autour des pratiques chorégraphiques, de la formation musicale, la culture chorégraphique, l'anatomie et le théâtre.

En complément aux cours hebdomadaires sont organisés régulièrement des masters classes, stages, ateliers, résidences et rencontres avec les artistes et chorégraphes, sorties pédagogiques aux spectacles, et productions d'élèves et représentations.

S'inscrire

CANDIDATURE

Information: journée Portes Ouvertes du Conservatoire: **samedi 2 février 2019 de 10h à 17h**

**Période d'inscription: retrait des dossiers du samedi 2 février au samedi 6 avril 2019
retour des dossiers jusqu'au 24 avril 2019.**

Démarche:

• **au Conservatoire:** - dépôt du bulletin d'inscription disponible au secrétariat de la scolarité ou en téléchargement sur le site du Conservatoire www.conservatoirederouen.fr
à partir du 2 février 2019.

- copie des deux derniers livrets scolaires du candidat.

AUDITIONS D'ENTRÉE - Présence obligatoire des candidats le jour de l'audition

➤ **MUSIQUE: mercredi 15 mai 2019 (journée)
samedi 18 mai (en fonction du nombre de candidats)**

Les auditions d'entrée se déroulent au Conservatoire de la manière suivante:

1 – ÉPREUVE PRATIQUE

■ Option instrumentale (tous instruments)

- **2 œuvres à choisir parmi 2 listes-réservoirs** (chaque liste-réservoir faisant référence à une esthétique, une période différente) de 3 pièces ou extraits de pièces (exposition d'un mouvement de concerto...) entre 3 et 5 minutes chacune et de niveau fin de 2^e cycle (2C3/2C4)
- **un déchiffrage ou une pièce d'autonomie** (communiquée 8 jours avant) en fonction des disciplines
- possibilité pour le candidat de présenter **une proposition artistique personnelle** (maximum 2 à 3 mn) – facultatif

L'accompagnement au piano pour les instruments monodiques est obligatoire (présence d'un accompagnateur du Conservatoire durant les auditions). Il est demandé aux candidats d'être en possession de la partition originale de piano lors de l'audition.

■ Option chant lyrique

- **Programme libre composé de 2 œuvres** d'esthétiques différentes dont 1 des 2 sera en français (mélodie, lied, air d'opéra, d'opérette, de musique sacrée) permettant de révéler au mieux le registre et potentiel vocal du candidat, sa préférence pour des répertoires particuliers et sa réalité et personnalité artistique.
- possibilité pour le candidat de présenter **une proposition artistique personnelle** (maximum 2 à 3 mn) – facultatif
- **un entretien** avec le jury visant à identifier le projet du candidat.

■ Option jazz ou musiques actuelles

- **Programme libre composé de deux œuvres** d'esthétiques identiques ou différentes, afin de révéler au mieux la réalité et personnalité artistique du candidat. L'une des deux œuvres proposées pouvant être une composition personnelle. Le candidat se produira avec son propre groupe (maximum 4 accompagnateurs).

2 – ÉPREUVE DE FORMATION MUSICALE

• Candidat non inscrit au Conservatoire.

Un test de formation musicale complètera le dispositif d'évaluation et sera organisé conjointement aux épreuves instrumentales. Adapté à l'esthétique musicale pratiquée par le candidat, il vise à identifier les connaissances et les moyens de compréhension de la musique.

• Candidat déjà élève au Conservatoire en cursus HT ou HA.

Pas d'épreuve, l'avis du professeur de formation musicale est sollicité.

3 – UN ENTRETIEN AVEC LE JURY VISANT À IDENTIFIER LE PROJET DU CANDIDAT

Correspondance à titre indicatif entre les niveaux scolaires et artistiques:

	Option instrument et Option danse	Option chant lyrique	Option jazz	Option musique actuelle
2 ^{nde} TMD	Minimum fin 2 ^{nde} cycle			Prise en compte des acquis, des parcours et réalités artistiques, des profils et projets des candidats.
1 ^{re} TMD	Minimum début 3 ^e cycle (3C1)			
Terminale TMD	Candidature étudiée au cas par cas			

► DANSE: samedi 18 mai 2019 (journée)

■ Option danse classique, contemporaine, jazz

- test d'évaluation globale sous forme d'un cours de danse classique, contemporaine et jazz
- présentation d'une variation au choix du candidat (1m30 max) dans la spécialité (dominante) choisie (classique, contemporain ou jazz). Cette variation peut être une composition personnelle ou une variation de répertoire.
- un entretien avec le jury permettant d'identifier le projet du candidat.

Apporter le support sonore (CD ou baladeur MP3)

Tenues: tunique sans jupette, demi-pointes et pointes (si déjà pratiqué), collants, pieds nus pour le cours contemporain et jazz, cheveux attachés, sans bijou.

Admissions

L'admission définitive est prononcée à l'issue des auditions d'entrée. Elle tient compte pour chaque candidat:

- du dossier scolaire
- de la motivation
- des aptitudes artistiques, les acquis et le potentiel révélés lors des auditions d'entrée
- de son projet l'incitant à vouloir intégrer la filière TMD
- de la capacité à suivre ce parcours scolaire particulier au regard aussi de sa motivation, de son savoir-être et de son degré d'autonomie.

Contact

Conservatoire de Rouen

50 avenue de la Porte des Champs
76000 Rouen - 0232081350
scolarite.CRR@rouen.fr
Directeur: M. Claude Brendel
Directrice des études: Mme Caroline Riotte
www.conservatoirederouen.fr

Lycée Jeanne d'Arc de Rouen

2, rue St Geneviève du Mont
76000 Rouen - Tél. 0232081000
http://jeanne-d-arc.spip.ac-rouen.fr
Proviseur: M. Gilles Amanieu
Proviseur adjoint: M. Serge Bégot



Mairie de Rouen • DCIRP / CRR • Photos: © A. Bertereau - Agence Monna et B. Cabot • 01/19

CONSERVATOIRE DE ROUEN

ÉTABLISSEMENT À RAYONNEMENT RÉGIONAL

Établissement à rayonnement régional (CRR)

50, avenue de la Porte-des-Champs
76000 Rouen

Tél.: 0232081350

conservatoirederouen@rouen.fr

www.conservatoirederouen.fr

Retrouvez-nous sur 